



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 mars 2026
PROCES VERBAL

L'an DEUX MILLE VINGT SIX, le 9 mars à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.
Présents : MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CAZALS Christophe, CROS Monique, IZARD Julien, MARCO Claude, MAS Bernard, SURRE Line.

Absents excusés : MM. LUCAS André, MARQUET Nathalie, MIRABILLE Noëlle

Membres en exercice 13, présents 10, absents excusés 3.

Convocation en date du 24 février 2026.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance du 4 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

005/2026 VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels, soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.81%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 66.06 %

Taxe d'habitation : 13.27%

Le conseil approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.